

Etat Civil :

Naissances

- Logan HERMONVILLE, le 13 juillet 2018
- Tom SELIER, le 14 août 2018

Mariages

- Aurélie TRICHOT et Vincent RAIMONDI, le 07 juillet 2018
- Amandine PIERRE et Ludovic BEURAIN, le 28 juillet 2018
- Laurine BELOTTI et Julien DERYCKE, le 24 août 2018
- Cindy HECHT et Adrien FAIRISE, le 08 septembre 2018

Décès

- Marcel CORDELOIS, le 16 juillet 2018
- Monique THOMAS née RULAUD, le 04 août 2018
- Marie-Louise THOMAS née PRIEM, le 09 août 2018
- Gisèle MARY née MACQUART, le 17 août 2018
- Guy LEFEBVRE, le 27 août 2018
- Thérèse DESHAYES née JOLICOEUR, le 23 septembre 2018



Avancement de la construction du bâtiment cantine et associations au 19/09, les travaux de génie-civil et de charpente sont achevés, la couverture est en cour.

Retrouvez-nous sur
<http://loisyinfo.canalblog.com/>
et www.loisysurmarne.fr
e-mail :
info.loisysurmarne@orange.fr

Informations pratiques

MAIRIE de LOISY-SURMARNE

Horaires d'ouverture (hiver)

Lundi de 17h00 à 19h00
Mardi de 10h00 à 12h00 et de 17h00 à 18h30
Mercredi et Jeudi de 17h00 à 18h30
Vendredi de 10h00 à 12h00
Tel : 03 26 72 03 17

E-Mail : mairie.loisysurmarne@orange.fr

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Horaires d'ouverture :

Lundi 09h30 à 11h30
Mardi 17h00 à 19h00
Mercredi 14h00 à 16h00
Samedi (1^{er} du mois) 10h00 à 12h00
Tél : 03.26.72.23.31
E-mail : bibliothequeloisysurmarne@orange.fr
Fermeture annuelle en juillet et août et pendant les vacances de Noël

DECHETTERIE

Du Lundi au Vendredi :
10h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
Samedi :
9h30 à 12h00 et 13h00 à 18h00
La déchetterie est fermée les dimanches et jours fériés

EN CAS de PROBLEME sur la DISTRIBUTION d'EAU

S'adresser à la Communauté de Communes :
1 rue Jean JUIF à Vitry le François (en face de chez « ROCHA ») Tel : 03 26 72 19 81
Et VEOLIA Eau : 09 69 32 35 54

RAMASSAGE des ORDURES MENAGERES

Vendredi pour les bacs roulants
Mercredi pour les sacs jaunes
ATTENTION sortir votre bac ou votre sac la veille à partir de 19H
Pas de ramassage des sacs jaunes les jours fériés et des ordures ménagères les 1^{er} mai, Noël et 1^{er} janvier

RAMASSAGE des OBJETS ENCOMBRANTS

Le 3^e Jeudi du mois de Février et Octobre :
Tous matériaux à base de ferraille, et tous les objets non recyclables (autres qu'ordures ménagères). Sauf : Gravats, cartons, matériaux de démolition (volets, fenêtres...), déchets industriels comme pare-brise, pneus, déchets verts. Sortir la veille.

FAMILLES RURALES – RELAIS FAMILLES

6 Rue du Met Jacquet
du lundi au vendredi de 9 h 00 à 11 h 30
ainsi que les mardis et vendredis de 14 h 00 à 16 h 00
Tél : 03 26 72 54 31
afr.loisy@gmail.com



Loisy – Info

Septembre 2018

Journal Mensuel de notre commune,
Vie associative, délibérations, reportages et informations pratiques.

Edito

Le 27 août dernier Guy LEFEBRE nous quittait trop rapidement, il y a à peine deux mois il participait à l'élaboration du bulletin municipal de juin. La commission d'informations est orpheline d'un de ses membres les plus actifs et Guy laisse un grand vide. Nous n'aurons plus l'œil averti et sans cesse en alerte du passionné de photo qu'était notre ami. La relève sera très difficile et le tableau d'affichage de la mairie comme le blog communal, qui chaque mois retraçaient la vie de notre village ne seront plus aussi riches. Chaque fois que la commission se réunira, elle aura une pensée pour toi Guy.

La Commission Informations



Agenda du mois :

- **Dimanche 30 septembre : Collecte de Textile, radiographies et chaussures**, organisée par le Lions Club – Passage à partir de 9h00 dans la cour de la mairie.
- **Dimanche 7 octobre : Vide dressing** organisé par Familles Rurales à la salle des fêtes de 9 heures à 13 heures.
- **Samedi 13 et Dimanche 14 octobre : Fête du village** organisée par le Comité de Fêtes
 - o **Samedi dès 10h**, les membres du comité des fêtes passeront dans le village pour **accrocher les fleurs dans chaque maison** (l'argent récolté servira à financer le spectacle du dimanche).
 - o **Dimanche 17h30 à 22h30, Bal avec l'orchestre COCKTAIL'S** grande formation de variétés avec musiciens et chanteuses.
- **Jeudi 18 octobre : Ramassage des objets encombrants** : Tous matériaux à base de ferraille, et tous les objets non recyclables (autres qu'ordures ménagères). Sauf : Gravats, cartons, matériaux de démolition (volets, fenêtres...), déchets industriels comme pare-brise, pneus, déchets verts. ATTENTION, veuillez sortir vos objets la veille sur le trottoir et respecter la nature des matériaux.



Dates à retenir :

- **11 Novembre : Cérémonie pour le 100^{ème} anniversaire de l'Armistice**
 - o 9h15 rassemblement devant la mairie.
 - o 9h30 dépôt de gerbe au monument aux morts.
 - o 9h45 Réunion à la salle des associations pour une exposition et une lecture de textes sur le thème de la Guerre 14/18, réalisées par les enfants de l'école.
 - o Vin d'honneur



Informations diverses :

Horaires d'ouverture de la Mairie de Loisy sur Marne :

du 1^{er} octobre 2018 au 31 mars 2019 les horaires d'ouverture seront :

- Lundi de 17h00 à 19h00
- Mardi de 10h00 à 12h00 et de 17h00 à 18h30
- Mercredi et Jeudi de 17h00 à 18h30
- Vendredi de 10h00 à 12h00

Rappels de propreté

1) Bennes à Verres

Les verres doivent être déposés dans les conteneurs prévus à cet effet et non pas laissés au pied de ceux-ci. Les cartons d'emballage et autres déchets de quelque nature que ce soit ne doivent pas être déposés sur l'aire d'accueil de ces conteneurs, bien que cela semble évident force est de constater que cela n'est pas toujours respecté.

2) Nettoyage des trottoirs

Si le balayage des caniveaux est du ressort de la commune, il n'existe pas d'obligation de principe du nettoyage du trottoir situé devant son habitation et aucun arrêté communal n'est pris dans ce sens. Cependant la propreté de notre village est l'affaire de chacun, le nettoyage des trottoirs en fait partie. La chute des feuilles est proche et rend souvent les trottoirs glissants et donc dangereux. Merci d'avance aux riverains compréhensifs qui s'engagent déjà dans cet entretien et à ceux qui s'engageront.



Conseil municipal du 19 septembre 2018

Absent(s) : BONETTI Pascal

Le Conseil Municipal a

- Approuvé le compte rendu du conseil du 27 juin 2018.
- Décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente d'un appartement de 20.3 m² situé 24 chemin des vignes.
- Décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente d'une propriété non bâtie cadastrée AD 208, 209, 210, 212, 213,214 d'une superficie de 1972 m² située 80 Rue de Choiset.
- Approuvé la répartition des frais de chauffage dans les bâtiments communaux de la rue du Met Jacquet et de la mairie.
- Approuvé la décision modificative n° 3 du Budget Principal 2018 suite au versement du Fonds de Péréquation Intercommunal.
- Décidé de reconduire la taxe d'aménagement à des taux différenciés sur la commune.
- Décidé de passer une convention avec le Centre de Gestion de Meurthe et Moselle afin de mettre la Commune en conformité avec le Règlement sur la Protection des Données Informatiques.
- Autorisé monsieur le maire à lancer une procédure d'appel d'offre pour la réalisation de l'aménagement du Sentier du Four.

Lors de cette séance le conseil municipal a pris connaissance :

- Du bilan financier du 14 juillet.
- De la proposition de modification des horaires de mairie pour la période d'octobre 2018 à mars 2019.



- De la proposition de déroulement de la cérémonie du 11 novembre pour la commémoration de son 100^{ème} anniversaire.
- De la situation budgétaire intermédiaire de la commune.



Compte-rendu du Conseil Communautaire du 26 juin 2018

Le Conseil Communautaire a :

Administration générale

- Défini l'intérêt communautaire en matière de politique globale du commerce.
- Approuvé la constitution de servitudes sur certaines parcelles communautaires dans le cadre de la cession du réseau de chaleur à la SEM Vitry Energie.

Finances

- Approuvé le virement de crédit au chapitre opérations d'ordre entre sections.

Personnel

- Fixé le nombre de représentants du personnel et des élus pour siéger au CHSCT communautaire.
- Approuvé le recrutement de 2 animateurs contractuels responsables à l'accueil collectif des mineurs de ST OUEN sur des postes vacants.
- Fixé les tarifs 2018/2019 des activités extra scolaires du CLSH de Marolles.

Urbanisme

- Approuvé le PLU de Bignicourt sur Marne.
- Approuvé le bilan des acquisitions foncières 2017.

Eau Assainissement

- Voté le prix de l'eau pour le 2^{ème} semestre 2019 et 1^{er} semestre 2019 en application du principe de convergence (augmentation correspondra à 6.00€ pour une consommation de 120m² soit une augmentation de 2.8%)

Développement économique

- Donné un avis favorable à la réalisation des études concernant les différentes demandes d'autorisation liées aux projets hybrides éoliens, solaire, pyrolyse envisagés par la société BAY WA sur la ZAE de Loisy sur Marne.
- Donné un avis favorable à l'implantation d'une antenne relais au Bois Legras.

Transition énergétique

- Donné un avis favorable à la candidature de la CCVCD pour répondre à un Appel à Manifestation d'Intérêt concernant la mise en valeur écologique de l'ancienne voie ferrée Huiron à Sompuis.

Marchés

- Autorisé Mr le Président à signer des avenants aux marchés de la Cuisine Centrale.
- Autorisé Mr le Président à lancer un appel d'offre pour achat de véhicules à moteur.

Tourisme

- Voté le versement de 95 000€ au Syndicat du Der pour financement de l'office de tourisme du Der.

